

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES CHENAUX
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE

393^{ième} séance

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE, tenue le 7 juillet 2010, à 19 h 30, au Centre communautaire, situé au 100, rue de la Fabrique, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec à laquelle session

Sont présents : M. Yvon Lafond, maire
Mme Danielle Elliott, conseillère
M. Gilbert Tremblay, conseiller
Mme Diane Aubut, conseillère
Mme Germaine Leboeuf, conseillère
M. Mario Charest, conseiller
M. Yves Vinette, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

1. Prière

1.1 Nomination de la secrétaire de la séance ordinaire

2010-07-196 Il est proposé par Danielle Elliott, appuyé par Mario Charest et résolu à l'unanimité de nommer la conseillère Germaine Leboeuf à titre de secrétaire de cette présente séance ordinaire.

Adoptée.

2. Adoption de l'ordre du jour

2010-07-197 Il est proposé par Yves Vinette, appuyé par Gilbert Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour présenté en laissant le point «Autres sujets» ouvert.

Adoptée.

3. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 juin 2010 et de la séance extraordinaire du 10 juin 2010
--

Chacun des membres du conseil ayant reçu copie des procès-verbaux des séances mentionnées en titre, le directeur général est dispensé d'en faire la lecture;

2010-07-198 Il est proposé par Danielle Elliott, appuyé par Gilbert Tremblay et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2010 est adopté avec les modifications suivantes : sujet 15.9 «*Le conseiller Gilbert Tremblay s'objecte à l'adoption de cette résolution.*» et sujet 17.1 «*mise de fonds municipal de 11 736 \$ et 2 180 \$ de la Société du Site Madeleine-de-Verchères.*»

Adoptée.

2010-07-199 Il est proposé par Mario Charest, appuyé par Diane Aubut et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 juin 2010 est adopté tel que rédigé.

Adoptée.

4. Affaires découlant des procès-verbaux précédents

5. Informations générales

5.1. Statistiques

5.1.1 : Consommation électrique

5.1.2 : Consommation en eau (reporté au mois d'août)

La liste des statistiques de consommation électrique a été déposée à la table du conseil.

6. Correspondance

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la correspondance reçue au cours du mois de juin.

7. Administration générale

7.1 : Adoption des comptes

2010-07-200 Il est proposé par Yves Vinette, appuyé par Gilbert Tremblay et résolu à l'unanimité d'approuver les comptes payés, à payer et les salaires d'une somme de 384 387,00 \$.

Liste des comptes payés	8 950,98 \$;
Liste des comptes à payer	327 135,27 \$;
Liste des salaires	48 300,75 \$;

Les listes sont conservées dans les archives de la municipalité.

Adoptée.

7.2 : Argent encaissé

L'argent reçu au cours du mois de juin est de 158 585,92 \$.

8. Aqueduc

8.1 : Mise aux normes eau potable

2010-07-201 Il est proposé par Mario Charest, appuyé par Diane Aubut et résolu à l'unanimité d'autoriser Consultants Mésar inc. à demander des soumissions publiques pour les travaux de mises aux normes de l'eau potable; les soumissions seront ouvertes le 12 août prochain, à 11 heures et le contrat sera accordé lors d'une séance extraordinaire le 16 août 2010 conditionnellement à l'approbation du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Adoptée.

9. Voirie et travaux

9.1 : Virée Île-du-Sable Ouest

CONSIDÉRANT l'autorisation de la propriétaire du 493, chemin Île-du-Sable de virée avec le camion de la cueillette des matières résiduelles;

2010-07-202 Il est proposé par Yves Vinette, appuyé par Gilbert Tremblay et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade s'engage à effectuer les réparations s'il y a lieu à l'entrée du stationnement de cette propriété après l'aménagement de la virée dans ce secteur.

Adoptée.

10. Période de questions

Des personnes posent des questions d'ordre général : construction d'une résidence à l'Île-du-Sable, arrosage aérien, passage piétonnier rue Ricard, coin d'Orvilliers et Mgr Laflèche.

11. Comité d'étude sur l'aréna

11.1 : Acquisition de l'aréna

CONSIDÉRANT que le comité d'étude sur l'aréna Optimiste de Sainte-Anne-de-la-Pérade suite au rapport final recommande que la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade acquière l'aréna Optimiste au prix du solde de la dette;

2010-07-203 Il est proposé par Diane Aubut, appuyé par Germaine Leboeuf et résolu à la majorité que le comité de négociation soit formé de messieurs Yvon Lafond, Yves Vinette et Mario Charest.

Le vote est demandé. Le maire appelle le vote. En faveur : 4 Contre : 2

Adoptée à la majorité.

La conseillère Danielle Elliott demande que son nom soit inscrit contre cette résolution puisqu'elle veut que la municipalité exploite l'aréna pendant un an avant d'entreprendre les procédures pour l'acquérir.

Il est proposé par Danielle Elliott, que le comité de négociation soit formé de messieurs Yvon Lafond, Yves Vinette et Germaine Leboeuf.

Le vote est demandé. Le maire appelle le vote. En faveur : 2 Contre : 4

12. Loisirs

12.1 : Convention de travail régissant les conditions de travail de la directrice des loisirs, de la vie communautaire et de l'aréna

CONSIDÉRANT que la convention collective de la directrice des loisirs, de la vie communautaire et de l'aréna expire le 12 août prochain;

CONSIDÉRANT le projet de restructuration des loisirs, de la vie communautaire et de l'acquisition de l'aréna;

2010-07-204 Il est proposé par Diane Aubut, appuyé par Gilbert Tremblay et résolu à l'unanimité de prolonger de trois mois soit jusqu'au 12 novembre 2010, le contrat de travail avec une augmentation salariale suivant l'indice d'ensemble des prix à la consommation pour l'année 2009 soit 0,6 %.

Adoptée.

13. Demandes diverses

13.1 : Haie de cèdres

Suite à la demande d'un résident pour que la municipalité lui permette que sa haie soit d'une hauteur de 8 pieds au lieu de 6 pieds comme le règlement de zonage le permet, le conseil municipal ne prend pas de décision sur ce dossier

13.2 : Appui à l'Association des pourvoyeurs de pêche aux petits poissons des chenaux inc.

- 2010-07-205 Il est proposé par Danielle Elliott, appuyé par Yves Vinette et résolu à l'unanimité d'appuyer l'Association des pourvoyeurs de pêche aux petits poissons des chenaux inc. dans leur demande de financement adressée au ministère du Patrimoine canadien et s'engage à verser un montant de 8 000 \$ pour la réalisation du Festival intitulé «Festival de pêche aux petits poissons des chenaux» qui se déroulera du 15 au 30 janvier 2011; le montant sera prévu dans les prévisions budgétaires 2011.

Adoptée.

- 2010-07-206 Il est proposé par Danielle Elliott, appuyé par Mario Charest et résolu à l'unanimité d'autoriser monsieur le maire Yvon Lafond à signer le document confirmant l'appui de la municipalité dans la demande de financement adressée au ministère du Patrimoine canadien.

Adoptée.

13.3 : Fédération de l'UPA de la Mauricie

- 2010-07-207 Il est proposé par Yves Vinette, appuyé par Danielle Elliott et résolu à l'unanimité de verser un montant de 250 \$ à la Fédération de l'UPA de la Mauricie en tant que partenaire à la 8^e édition de la *Journée portes ouvertes sur les fermes du Québec* qui se tiendra le 12 septembre prochain et à Sainte-Anne-de-la-Pérade; il y aura une porte ouverte à la Fromagerie F.X. Pichet.

Adoptée.

13.4 : Coopérative jeunesse de services Les Ouvrières

Suite au souhait de la Coopérative jeunesse de services Les Ouvrières d'effectuer de menus travaux visant à accroître l'embellissement de la municipalité;

- 2010-07-208 Il est proposé par Diane Aubut, appuyé par Mario Charest et résolu à l'unanimité de prendre en considération l'offre et d'engager la coopérative si jugée nécessaire.

Adoptée.

14. Bibliothèque

14.1 : Étagères

- 2010-07-209 Il est proposé par Yves Vinette, appuyé par Gilbert Tremblay et résolu à l'unanimité d'autoriser le comité de la bibliothèque Armand-Goulet à réserver des étagères usagées du Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie; le coût d'achat sera déterminé et une décision sera prise sur la façon du paiement de ces dites étagères.

Adoptée.

15. Divers

15.1 : Fondation rues Principales

Le maire Yvon Lafond informe de la rencontre du mois de juin dernier entre les représentants de la Fondation rues Principales, des membres du conseil et des gens de la collectivité péradienne et annonce qu'il y aura une rencontre le 4 août prochain avec les commerçants de Sainte-Anne-de-la-Pérade, les membres du conseil et de la Fondation rues Principales.

15.2 : Arrosage aérien

Le maire Yvon Lafond informe des rencontres qu'il a eu avec les représentants de Patates Dolbec et du Comité vert; dans une prochaine circulaire, les numéros de téléphone de Patates Dolbec et du ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs seront inscrits pour tous ceux qui veulent avoir de l'information ou faire des plaintes.

15.3 : Avis de motion au règlement numéro 2010-290 modifiant les articles 7 et 8 du règlement numéro 2007-252 concernant la réhabilitation de l'environnement pour la mise aux normes des fosses septiques

Le conseiller Mario Charest donne avis de motion qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance le règlement numéro 2010-290 modifiant les articles 7 et 8 du règlement numéro 2007-252 concernant la réhabilitation de l'environnement pour la mise aux normes des fosses septiques.

15.4 Taxe fédérale d'accise sur l'essence

La municipalité a reçu une confirmation de subvention de 717 636 \$, répartis sur 4 ans pour des travaux d'infrastructures d'aqueduc, d'égout, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures; la municipalité devra à même ses prévisions budgétaires prévoir un montant de 224 560 \$, répartis sur 4 ans; lorsque la municipalité recevra le plan d'intervention pour les conduites d'eau potable et d'égout de la firme d'ingénieur Pluritec, les membres du conseil prendront leur décision sur les priorités de travaux à exécuter avec cette subvention.

16. Autres sujets

16.1 : Plan mesure d'urgence

Le maire informe que le conseil municipal travaillera pour mettre à jour le plan des mesures d'urgence.

16.2 : Schéma couverture de risque

Le maire informe du travail de préparation sur le schéma de couverture de risque.

17. Période de questions

Des personnes posent des questions d'ordre général : terrain de camping, bureau municipal, règlement sur les haies et sur l'entreposage des cabanes à pêche.

18. Clôture de la séance

2010-07-210 L'ordre du jour étant épuisé, Mario Charest propose, appuyée par Diane Aubut et résolu à l'unanimité que la présente séance est levée à 21 h 32.

Adoptée.

Yvon Lafond,
Maire

Germaine Leboeuf,
Secrétaire

Je, Yvon Lafond, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Yvon Lafond, maire